

Havelange, le 11 octobre 2013



**HAVELANGE – Opération de Développement Rural/ Agenda 21 local**

**Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise**  
*Villages de Maffe et Verlée, le jeudi 10 octobre 2013*

*Participants : P. Schoemans, C. Martin, Y. Jaumotte, G. Burlion, B. Taton, S. Lambay, M. Chevigne, N. Leboutte, R. Devaux, I. Chapelle, F. Degueldre, S. Lizin, J-Y Lizin, L. Maree, D. Demblon, V. Mélot, J. Donati*

*Pour le Collège communal : N. Demanet et M. Libert*

*Pour la Fondation rurale de Wallonie : Hervé Pirard*

**1. Accueil par la Bourgmestre et l'Echevin du développement rural**

Au nom du Conseil communal et du Collège communal, Madame la Bourgmestre remercie les participants pour leur présence ainsi que les agents de la Fondation Rurale de Wallonie. Elle rappelle la volonté, à travers cette opération de développement rural, de donner la parole aux citoyens pour que les projets décidés correspondent réellement aux besoins, aux attentes de la population.

**2. Objectifs de la réunion**

Un double objectif était poursuivi lors de la réunion :

- informer les habitants sur la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural et susciter en eux l'envie d'y participer.
- Établir un diagnostic aussi précis que possible de la Commune en donnant la parole aux citoyens et ce afin d'entendre ce qu'ils apprécient dans leur village ou leur commune, ce qui pose problème ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans leur hameau, village ou entité.

Fondation Rurale de Wallonie  
Rue de Hiéttine, 2 – 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70  
Fax: (0)83 63 41 59  
condroz@frw.be - www.frw.be

### 3. Informations sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement de la FRW présentent l'opération de développement rural et des exemples de projets menés à Havelange lors de l'opération précédente ainsi que dans d'autres communes. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint en **annexe** du présent compte-rendu.

### 4. Consultation villageoise : méthodologie et résultats obtenus

#### 4.1. Méthodologie

Dans un premier temps, les participants ont été invités à travailler en sous-groupes sur base de consignes et de documents remis par la FRW. Ils ont alors identifié ce qu'ils considèrent être des points forts ou des points faibles au sein de leur commune, hameau ou village et ce en se projetant dans les 10 années à venir. Trois thématiques étaient proposées par la FRW mais les participants étaient libres de les compléter:

- i. **TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À HAVELANGE:** emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.
- ii. **HABITER À HAVELANGE:** aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, énergie, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.
- iii. **VIVRE ENSEMBLE À HAVELANGE:** services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

#### 4.2. Résultats obtenus

Pour chacune des thématiques énoncées ci-dessus, les résultats obtenus ont été compilés dans un tableau de synthèse spécifique. Vous trouverez ces différents tableaux en annexe du présent compte-rendu.

### 5. Les suites

- **Un diagnostic complet de la commune** sera réalisé et présenté à la population une fois les réunions de consultation villageoise terminées
- **Des Groupes de Travail (GT) thématiques** se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).
- **Une commission locale de développement rural (CLDR)** sera créée une fois le travail des GT terminé. Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont  $\frac{3}{4}$  sont des citoyens

représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et culturels de la commune et le ¼ sont des membres issus du Conseil communal.

**Pour tout complément d'information**

[www.havelange.be](http://www.havelange.be)

[www.frw.be](http://www.frw.be)

**Pour tout contact avec la FRW**

Hervé Pirard            Tél : 083/660.777    E-mail : [h.pirard@frw.be](mailto:h.pirard@frw.be)  
Adrien Delacharlerie    Tél : 083 670.261    E-mail : [a.delacharlerie@frw.be](mailto:a.delacharlerie@frw.be)

---

**Fondation Rurale de Wallonie (FRW)**

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange

Tél : 083/660.770

Fax : 083/634.159

[www.frw.be](http://www.frw.be)

## ANNEXE I

### THÉMATIQUE 1 : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À HAVELANGE

#### Dans mon village, mon hameau, ma commune...

##### *Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...*

- Beaucoup de commerces à Havelange et Maffe (épicerie chez Françoise, pain chez Yvette, frieterie) disponibilité proche, à la taille de la Commune et fréquentés par les habitants de la Commune
- Présence d'un maréchal ferrant
- Verlée : une boucherie-épicerie et Rousseau (tondeuses...)
- Bonne valorisation des produits du terroir via la Maison du Tourisme, la fête de la route du fromage (15<sup>ème</sup> édition à venir)...
- Point de vue agriculture : diversification des activités en bio, transformation en circuit-court (du producteur au consommateur), grosses exploitations, nombreuses à Verlée.
- Une ZACC en cours d'aménagement
- Environnement, patrimoine, paysages, balades et Ravel attirants, avec une bonne diversité (tourisme)
- Nombreux sentiers balisés et cartes des promenades
- Bonne proximité médicale
- Point de vue emploi, employeurs présents (construction, secteur public...)
- Agents « wallo net » qui circulent pour entretenir les sentiers et parrainage des chemins par la Maison du Tourisme

##### *Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...*

- Les sentiers de balade devraient être mieux entretenus, certains disparaissent car ils sont cultivés
- Le charroi agricole devient de plus en plus impressionnant, avec des problèmes de bruit, de mobilité
- Pas de zoning ni de PME actuellement à Maffe et Verlée, mais ceux-ci sont-ils bien situés pour recevoir un zoning, n'est-ce pas trop tard alors que Baillonville est très proche ?
- Pas de boucherie à Maffe
- Tourisme : lieux-dits et histoire pas bien mis en valeur
- Maison du tourisme pas ouverte le week-end, pas d'office du tourisme à Havelange. Des cartes à la boulangerie de Maffe, mais les touristes ne le savent pas

##### *Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...*

- Eviter d'attirer des grandes surfaces commerciales
- Préserver le patrimoine communal que sont les balades, les sentiers
- Bénéficier de subsides pour dynamiser encore davantage la fête de la route du Fromage
- Développer les balades à thèmes pour les touristes
- Signaler les commerces, notamment à partir du Ravel à Havelange, pour donner envie aux promeneurs de s'arrêter (exemple de panneaux interactifs, avec carte, existants en France). Prévoir un point d'arrêt au café « Chez Madeleine » à Havelange, avec possibilité de déguster une glace de Maffe, de boire des bières locales...
- Signaler l'existence du parrainage des chemins et sentiers par la Maison du Tourisme
- Louer des « puces » pour les GPS des vélos afin d'avoir toutes les balades existantes dans la commune

## THÉMATIQUE 2 : HABITER À HAVELANGE

## Dans mon village, mon hameau, ma commune...

*Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...*

- École de Maffe, écoles de village présentes
- Point de vue urbanisme : respect du style condrusien
- Routes bien entretenues sauf les accotements
- Proximité de la nationale (10')
- Ravel
- Beau patrimoine
- 2 grosses maisons de repos à Maffe et Miécrot, d'excellente réputation
- Transport en commun existant et fonctionnel pour les élèves vers Ciney

*Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...*

- Sécurité routière : carrefour de Maffe dangereux, manque de visibilité, pas de passage piétons, vitesse excessive, pas de trottoirs ou trottoirs mal entretenus
- Routes et accotements dangereux, notamment pour aller du haut de Verlée vers le Panier Nature
- Vitesse excessive dans les agglomérations de l'entité
- Route de Verlée très dangereuse
- Nuisance des bruits dus à l'intensité du trafic
- Menace de destruction de la biodiversité (oiseaux, chiroptères) et du cadre paysager par les éoliennes
- Non respect du plan des fauchages tardifs (panneaux qui disparaissent, fauchage trop précoce ou inutile)
- Pas de terrain à bâtir à Maffe
- Manque d'information claire et fiable sur les enjeux éoliens
- Parking près des bulles à verre de Maffe dangereux
- Dégagement de la neige à Maffe, même les axes principaux
- Pas d'espace public à Maffe (sauf rue du Val d'Or mais problème d'entretien) et à Verlée
- Problème de fonctionnement communal pour l'entretien des espaces verts
- Manque de valorisation du patrimoine existant (école de Failon, petite chapelle St-Léger qui se dégrade)
- Pas de réponse de la commune suite au courrier envoyé concernant la demande d'aménagement du local des jeunes à Maffe
-

***Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...***

- Créer un rond-point de « dissuasion » au carrefour de Maffe, des passages pour piétons bien sécurisés (notamment devant l'église de Maffe, devant la Pyramide et le Panier Nature à Verlée) et sécuriser aussi l'accès aux commerces via des trottoirs
- Etablir un plan éolien raisonné, en évitant les grands mats et en implantant les éoliennes à une distance suffisante des habitations
- Placer plus de bancs à Maffe, placer des modules de jeux dans les espaces publics et les nouveaux lotissements
- Maintenir l'école de Maffe qui contribue notamment à l'intégration des jeunes couples, renforcer sa signalisation et aménager le parking de l'école
- Placer des radars dissuasifs et de temps en temps des répressifs sur les axes à grande vitesse
- Créer un service de transport à la demande, ou 1 jour/semaine

## ANNEXE I

<b>THÉMATIQUE 3 : VIVRE ENSEMBLE À HAVELANGE</b>	
<b>Dans mon village, mon hameau, ma commune...</b>	
<i><b>Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...</b></i>	<i><b>Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...</b></i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service à la population, bureau population</li> <li>- « Grenier d’Amandine » du CPAS</li> <li>- Au niveau des jeunes, belle dynamique dans les villages (patro, Mdj...)</li> <li>- Bibliothèque et ludothèque</li> <li>- Garderies des écoles et garderies ONE</li> <li>- Hall omnisport, foot, patro pour les jeunes</li> <li>- Enseignement</li> <li>- Bonne cohésion sociale à Verlée (souper du village), partiellement à Failon (les jeunes seulement) et moyenne à Maffe</li> <li>- Vie associative, sportive et culturelle</li> <li>- La Ripaille à Verlée</li> <li>- Petit-déjeuner Oxfam</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services communaux qui pourraient être plus performants, qui manquent d’encadrement</li> <li>- Investissements publics trop axés sur les loisirs et pas assez sur l’économique (exemple : faut-il une salle de village dans chaque village alors qu’il n’y a pas de zoning dans la commune ?)</li> <li>- Manque de lieu de rencontre pour les parents, les aînés, au quotidien (pour y taper la carte, suivre des cours d’informatique...)</li> <li>- Salles de village pas animées en dehors des fêtes/kermesses</li> <li>- Jeunes pas encadrés</li> <li>- Pas de local des jeunes à Verlée, ni à Failon ni à Maffe</li> <li>- Manque de participation de certains habitants à la vie locale, difficulté de faire sortir les gens de chez eux</li> <li>- Pas d’accueil des nouveaux habitants dans les villages</li> <li>- Manque d’initiatives intergénérationnelles à Maffe</li> <li>- Vie sportive, associative et culturelle trop centrée sur Havelange-centre</li> <li>- Impression d’élitisme des activités de la Maison qui Bouge à Maffe et manque d’information sur ce qui s’y fait, et plus globalement sur les événements dans la commune</li> <li>- Salle de Failon privée et pas d’accès pour tous</li> <li>- Salle de village de Maffe grande et sans possibilité d’être divisée</li> <li>- Néo-ruraux qui ne veulent pas s’intégrer, qui « rouspètent » sur tout</li> </ul>

***Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...***

- Développer un atelier de récupération (ressourcerie)
- Créer un endroit où développer l'artisanat (patchwork, poterie, photographie..), notamment des ateliers intergénérationnels
- Responsabiliser davantage les jeunes pour qu'ils puissent prendre la relève au niveau associatif et soutenir la dynamique des mouvements de jeunesse existants
- Décentraliser la vie culturelle vers les « villages oubliés » via des soirées de jeux ou thématiques
- Diversifier les activités pour les aînés
- Favoriser l'accès de la salle de sport pour les aînés (par exemple prévoir un accompagnateur à la salle de fitness) , organiser des après-midi de rencontres thématiques intergénérationnelles
- Créer une résidence-service par les pouvoirs publics
- Créer un agenda culturel



**COMMUNE DE HAVELANGE****DÉMARRAGE D'UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)  
DANS LA PHILOSOPHIE D'UN AGENDA 21 LOCAL****1. REPONSE AUX QUESTIONS ELEMENTAIRES*****Quoi ?***

De quoi s'agit-il ?

Le Développement Rural est une politique volontariste, proposée par la Région Wallonne aux communes rurales qui souhaitent réfléchir à leur avenir, avec la population. A Havelange, le Conseil Communal a choisi d'adhérer à cette politique.

Cette politique est régie par un décret. Cela veut donc dire qu'il y a certaines règles à respecter.

***Où ?***

C'est tout le territoire de la commune de Havelange qui est concerné, c'est-à-dire tous les villages et hameaux de l'entité

***Pourquoi ?***

Pour améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants, en répondant au mieux à leurs préoccupations.

Pour dynamiser la commune, rassembler les énergies vers un projet de développement collectif, partagé par le plus grand nombre. En effet, les moyens humains et financiers des communes sont limités. La commune ne peut donc pas répondre à tous les souhaits individuels de ses habitants. Elle doit viser l'intérêt de la collectivité, et faire des choix judicieux!

***Comment ?***

En définissant clairement à quoi ressemblera la commune dans laquelle les habitants veulent vivre dans 10 ans. Et en mettant en œuvre des actions cohérentes et bien réfléchies pour y arriver. Cela s'appelle une stratégie de développement. Cela veut simplement dire, comme au jeu d'échecs, qu'on choisit un cap précis... et une tactique pour l'atteindre. Le tout, avec la population.

## **Quand?**

Dès maintenant et pour 10 ans... Une ODR, c'est réfléchir avant d'agir!

- *Réfléchir d'abord.* Réfléchir à la situation actuelle de la commune de Havelange : faire un diagnostic de ce qui va bien, de ce qui va moins bien, des risques si rien ne change. Puis réfléchir à l'avenir de la commune de Havelange : adopter une stratégie pour les 10 prochaines années, pour atteindre le cap choisi. Toute cette réflexion prend entre 2 et 3 ans. Mais la vie communale ne s'arrêtera évidemment pas pendant cette période. Il y aura vite de l'action! Dès maintenant, les mandataires communaux pourront tenir compte de certains des souhaits exprimés par la population, qui ne demandent pas une longue réflexion : donner une information sur un thème qui préoccupe les habitants, nettoyer un avaloir, entretenir un espace vert ou encore mettre en place un groupe d'action pour concrétiser une idée qui ne demande que des bonnes volontés...
- *Agir, ensuite.* C'est-à-dire réaliser progressivement les projets sélectionnés.

## **Qui ?**

Pour que cela marche, il faut que chacun se sente concerné :

- Les mandataires communaux (membres du Collège et du Conseil communal)
- L'administration communale et ses partenaires (CPAS, GAL, etc.)
- La population (citoyens de tous âges et milieux, associations, acteurs économiques, agriculteurs, etc.)

Ces 3 partenaires devront collaborer, s'écouter, échanger, débattre... et se mettre d'accord sur ce qu'ils veulent faire de Havelange dans les 10 années qui viennent.

Une ODR, ça se réussit ensemble !

## **Les originalités de la politique de DR... à respecter impérativement!**

En se lançant dans cette opération de développement rural, les mandataires ont pris l'engagement de respecter les originalités de cette politique, qui sont les suivantes :

### ***La participation citoyenne***

Le diagnostic et la stratégie sont une œuvre collective. Chaque citoyen qui le désire peut réaliser, avec d'autres, l'état de situation de la commune, définir des objectifs et des projets, et participer concrètement à leur mise en œuvre.

### ***La valorisation des ressources locales***

Chaque commune est unique! Il n'y a pas une seule manière de se développer. Chaque commune doit trouver ses propres ressources et les valoriser. Havelange aussi dispose de ressources locales, qu'elles soient physiques (le patrimoine naturel et bâti, la situation géographique, etc.) ou humaines (gens du cru et nouveaux résidents, personnes de tous âges, entrepreneurs, agriculteurs, artisans, etc... qui ont des idées, un cerveau et des mains). Aux habitants de trouver ces ressources, et de les valoriser!

### ***La réflexion globale et intégrée***

La réflexion est globale; cela veut dire qu'on abordera tous les thèmes qui participent à la vie de la commune (l'économie, l'agriculture, l'environnement, les services à la population, la mobilité, la vie associative, le logement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'énergie, la santé, etc...). Il n'y a pas de thème tabou.

La réflexion est intégrée; cela veut dire qu'on prend en compte les interactions qu'il y a entre les thématiques de la vie communale.

### ***La réflexion durable***

La réflexion vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

## **Une ODR, c'est trouver ensemble le bon complexe vitaminé... pour rendre la commune performante !**

Et pour trouver ce bon complexe... on examine le patient, et on met au point la potion qui lui convient! En langage « développement rural », on dira qu'on fait un diagnostic et qu'on définit une stratégie....

**Le diagnostic** identifie les problèmes à traiter, les ressources disponibles. C'est en quelque sorte l'état de santé de la commune en 2010. Faire un diagnostic, c'est une œuvre collective... Ce n'est pas un expert qui viendra dire aux habitants ce qui va bien et ce qui va mal à Havelange. Ce sera à eux de le trouver!

- Des données objectives existent (statistiques économiques, sociales, démographiques, inventaires divers), et ont été rassemblées et analysées par l'auteur du futur PCDR (Programme Communal de Développement Rural). C'est une première source d'information.
- Le vécu des habitants sera récolté par la FRW, par des contacts personnels, par des réunions, par des enquêtes, etc... C'est une seconde source d'information.
- Ce sera alors aux habitants de Havelange de confronter tout cela, et de définir les principaux problèmes qu'ils veulent résoudre, et les ressources qu'ils veulent mobiliser.

**La stratégie** apporte une réponse positive : c'est un projet pour le territoire communal, avec des objectifs à atteindre et des actions concrètes pour y arriver. C'est dire vers quoi on veut aller (le cap), et comment on y arrivera (la tactique). Là aussi, c'est une œuvre collective... il n'y aura de nouveau pas de grand expert qui viendra dire aux habitants de Havelange ce qui est bon pour eux.

- Ensemble, ils dégageront des objectifs de développement et des projets concrets à réaliser (dans le respect des principes de développement durable)
- Ensemble, ils fixeront des priorités pour la concrétisation des projets et un programme d'action étalé sur 10 ans.
- Tout cela sera consigné dans le PCDR puis adopté par le Conseil communal et le Gouvernement Wallon.

## Particularité

A l'instar de 21 autres communes wallonnes, **le conseil communal de Havelange a décidé de réaliser son PCDR dans la philosophie d'un agenda 21 local**, c'est-à-dire **dans l'esprit du développement durable**.

Agenda : Un programme d'action

21 : Pour un 21<sup>ème</sup> siècle durable

Local : Mis en œuvre au niveau local tel qu'une commune mais aussi pourquoi pas une école, une entreprise ou une association

Plus concrètement, cela signifie que les objectifs, les projets et prises de décision doivent intégrer les trois axes :

- **le développement économique** : il est essentiel que le développement économique soit mis au service des besoins humains, en privilégiant la création d'emplois et le respect de l'environnement ;
- **l'équité sociale** : en donnant aux plus démunis l'accès aux biens et services répondant à leurs besoins (revenu, logement, soins de santé, éducation, ...) mais également en réduisant les inégalités sociales ;
- **la protection de l'environnement** : par l'utilisation minimale des ressources naturelles et par la lutte contre les pollutions.

*Cette œuvre collective sera celle des Havelangeois, et elle sera encadrée par la FRW, par l'auteur de PCDR et par l'Administration régionale.*

**Le rôle de la FRW** (Fondation rurale de Wallonie) est, dans la plus stricte neutralité :

- d'organiser la participation citoyenne, en associant le plus de citoyens possible au débat
- de veiller à aborder tous les thèmes de réflexion
- de proposer des méthodes d'animation démocratiques, pour aider les mandataires et la population à faire le diagnostic de la commune, à dégager ce qu'ils veulent pour l'avenir de leur commune (les objectifs et les projets), puis ultérieurement à mettre les projets en œuvre et à les évaluer.

Hervé Pirard et Adrien Delacharlerie assureront ce rôle sur le territoire de Havelange. Ils sont agents de développement au sein de l'équipe régionale du Condroz basée à Havelange. Leur équipe est pour l'essentiel chargée d'accompagner les communes condruziennes. Actuellement, elle accompagne 10 communes dans leur opération de développement rural : Assesse, Havelange, Gesves, Anthisnes, Comblain-au-Pont, Fernelmont, Ohey, Clavier, Hamois et Modave.

**Le rôle de l'auteur de PCDR**, Alain Mariage, est :

- d'apporter un regard extérieur, d'injecter dans le débat des données objectives qui permettront aux mandataires et habitants de faire un bon diagnostic
- de formuler le diagnostic de la commune et la stratégie de développement retenue (objectifs et projets)

**Le rôle de l'Administration régionale compétente** (SPW/DGO3, Service Public de Wallonie Direction Générale Opérationnelle n°3) est de veiller au respect de l'esprit du décret.

## 2. LES SUITES

---

Au cours des réunions d'information et de consultation villageoise en septembre et octobre, les habitants de Havelange seront invités à lancer des premières pistes pour le développement de la commune.

D'autres démarches similaires auront lieu en parallèle pour récolter d'autres pistes, parce que tout le monde ne vient pas en réunion : rencontre de « personnes-ressources », enquêtes auprès de publics cibles, etc.

*Que deviendront toutes ces pistes ?*

### **Formulation des défis à relever pour l'avenir de la commune**

Les agents de la FRW et l'auteur du PCDR feront une synthèse de toutes les démarches de consultation, et des données objectives qui existent sur la commune.

Ils mettront en avant les convergences et les contradictions dans tout ce qui aura été dit, et feront ressortir les principales problématiques et les ressources spécifiques de la commune.

Ils présenteront cette synthèse aux habitants de Havelange et en débattront avec eux, pour préciser ce qui les mobilise pour l'avenir. Il s'agira en quelque sorte de « défis à relever », sur lesquels il faudra se mettre d'accord, et qui serviront de fil conducteur pour la suite de l'opération de développement rural.

### **Mise en place des GT – Groupes de Travail – chargés chacun de relever un défi**

Chaque GT devra bien analyser les problématiques et les ressources liées à son défi, puis proposer des objectifs à atteindre et des projets concrets à réaliser.

*Chaque GT sera ouvert à tout habitant intéressé! Les agents de la FRW veilleront à avoir autour de la table toutes les personnes qui ont un pouvoir de décision (mandataires, autres instances décisionnelles), toutes les personnes « incontournables » par rapport à ce thème (agent communal chargé de cette matière, acteurs de terrain, associations) et tous les citoyens que le sujet intéresse. Cela est nécessaire pour qu'il y ait un véritable débat démocratique.*

### **Mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural**

Une fois installée suite à un appel à candidatures, cette CLDR avalisera le diagnostic et fera la synthèse des propositions des GT, elle veillera à ce que toutes les problématiques aient bien été abordées et proposera une stratégie de développement au Conseil communal.

La CLDR est représentative de tous les villages, de toutes les classes d'âge, de tous les milieux socio-professionnels, de toutes les catégories sociales, des partis politiques présents au Conseil communal. Il y a de 10 à 30 membres effectifs et autant de suppléants. Il s'agit d'une assemblée consultative qui a un rôle d'avis\_(mais tout est mis en œuvre pour que son travail soit reconnu). En effet, le Conseil Communal est seul décideur.

NB : cette commission est composée d'1/4 maximum de mandataires politiques.

**A chaque étape, les habitants de Havelange seront informés et invités à participer!**

- Surveillez vos boîtes aux lettres (des toutes boîtes annonceront les réunions) et consultez les outils de communication habituels de la commune
- N'hésitez pas à contacter la FRW (cf. coordonnées ci-après)
- Surfez sur la page web « développement rural » de la Commune : [www.havelange.be](http://www.havelange.be)

Les habitants de Havelange seront toujours les bienvenus aux réunions; toutes leurs propositions seront écoutées avec la plus vive attention...

**Pour tout complément d'information**

[www.havelange.be](http://www.havelange.be)

[www.frw.be](http://www.frw.be)

**Pour tout contact avec la FRW**

Hervé Pirard	Tél : 083/660.777	E-mail : <a href="mailto:h.pirard@frw.be">h.pirard@frw.be</a>
Adrien Delacharlerie	Tél : 083 670.261	E-mail : <a href="mailto:a.delacharlerie@frw.be">a.delacharlerie@frw.be</a>

---

**Fondation Rurale de Wallonie (FRW)**

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange

Tél : 083/660.770

Fax : 083/634.159

[www.frw.be](http://www.frw.be)